

Fiche 10 : Comité d'Action Sociale et Culturelle

Parce qu'elle est porteuse des valeurs et de propositions travaillées sur le terrain, à l'écoute des collègues, que la CGT défend le Comité des Œuvres Sociales du Département.

Fidèle aux valeurs de partage que nous avons en commun : solidarité et redistribution, ses propositions s'inscrivent dans la continuité des luttes pour l'amélioration de la condition de tous les travailleur.euse.s, actif.ive.s ou retraité.e.s.

La CGT milite pour :

- Passer d'un comité d'œuvre sociale à un Comité d'Activités Sociales et Culturelles car il convient de bannir les termes "actions sociales", qui relèvent de la DGSOL et "œuvres sociales", qui font référence au caritatif. Pour nous, l'activité sociale est du ressort des personnels avec leurs élus syndicaux.
- Garantir l'indépendance financière et politique du COS.
- Mener un audit sur les attentes réelles des adhérent.e.s.
- Mener un travail avec les CASC/COS des autres collectivités pour mutualiser et optimiser les actions et offres.
- Mettre en place une carte afin de bénéficier de réductions auprès des partenaires de proximité.
- Restaurer le pouvoir de décision au conseil d'administration et non au seul bureau comme actuellement.
- Revoir les statuts et surtout définir les rôles, composition et pouvoir des commissions
- Elargir l'accès à l'ensemble des salarié.e.s du département (titulaires ET contractuel.le.s, donc aux assfam aussi).
- Augmentation de la subvention employeur à hauteur de 3% de la Masse salariale brute
- Pour la négociation de prix attractifs pour les événements culturels, sportifs ou de loisir et découverte, dont le Département subventionne le fonctionnement, car c'est le fruit de notre travail.
- Pour la gratuité totale d'accès aux bibliothèques aidées par la Médiathèque Départementale.
- Défendre une politique écologiquement responsable en choisissant des partenaires qui respectent les règles environnementales et en favorisant les services de proximité mais aussi les cir-cuits courts.
- Mener une politique éthique, car nous préférons soutenir l'emploi local, les petites sociétés ou les enseignes porteuses de valeurs qui nous correspondent, plutôt que les multinationales et les gros groupes qui ne cherchent que le profit de leurs actionnaires.
- Refuser l'affiliation à un organe national tel que le FNAS ou le CNAS.